a. l 6. Mar. 47

EGALITÉ. *LIBERTÉ.*

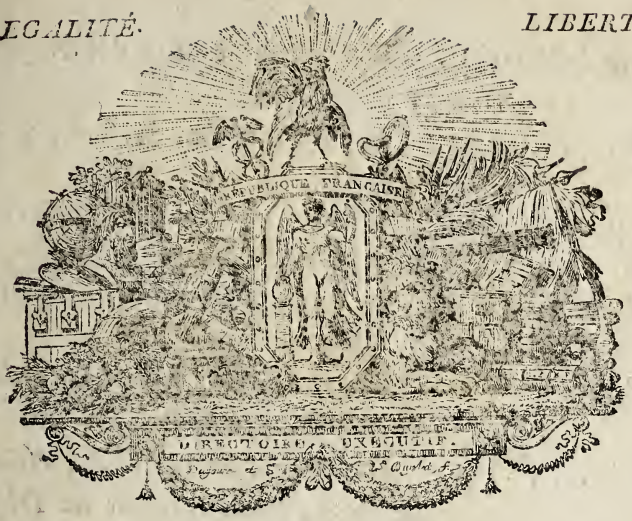

Cour
FRC
5074

LISTE

DES JURÉS

POUR

LA HAUTE-COUR DE JUSTICE,

Nommés en conformité de l'article 272 de la Constitution.

SAVOIR,

Ain. . . . . BERGIER (cadet).

Aisne. . . . . BOUJOT, demeurant à Vailly.

Allier. . . . . SAURET, Président du tribunal du district de Gannat, y demeurant.

Lf W 9017

Alpes (Basses) . .	BLANC, du canton des Noyers, y demeurant.
Alpes (Hautes) . .	MARCHEN fils, de Gap, y demeurant.
Alpes Maritimes. .	MORIN (Claude-Marie), ci-devant Accusateur militaire.
Ardèche.	GIGORDE, Électeur de Joyeuse, y demeurant.
Ardennes (les) . .	PILLAS, ci-devant Juge du district de Sédan, y demeurant.
Arriège.	DURAN (Jean-Jacques), Officier de santé, Administrateur du Département.
Aube.	VOUILLEMONT (Jean-Baptiste), Juge-de-paix, Electeur du canton d'Arsonval, y demeurant.
Aude.	BORRELDAT père, de Castelnaudary, y demeurant.
Aveyron.	LOSTAL.
Bouches-du-Rhône.	CAPUS (Joseph), Electeur du canton de Marseille, y demeurant.
Calvados.	MAHEUST, de la commune de Bayeux, y demeurant.
Cantal.	DAUDE (Jean), Electeur de Saint-Flour, y demeurant.
Charente.	(*)

(*) La nomination du Haut-Juré n'est pas insérée au procès-verbal.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

Seine-inférieure. . . LACORNE, Homme de Loi, au Havre, y demeurant.

Seine et Marne. . . MAULDE (Emmanuel-Gabriel), de Saint Fargeau.

Seine et Oise. . . . LACRETELLE (aîné).

Sèvres (Deux) . . BABINET (Jérémie), Electeur du canton de Mauzé, y demeurant.

Somme. . . . . . HULIN, de Flixecourt.

Tarn. . . . . . VIALAS (Félix), Procureur-syndic du district de Gaillac.

Var . . . . . BAUDIN (Joseph), Electeur du canton de Solliés, y demeurant.

Vaucluse. . . . . . MORARD, Administrateur du département.

Vendée. . . . . . RAISON (François-Marie).

Vienne. . . . . . LAURENDEAU, ex-Avocat.

Vienne (Haute). . . QUEYROULET (aîné), Commissaire près le tribunal du district de Saint-Yrieix.

Vosges. . . . . . CHEVALIER (Jean-Claude), Notaire à Mirecourt, y demeurant.

Yonne. . . . . . DEVERCY, Administrateur du Département.

Collationné et trouvé conforme aux originaux déposés aux archives de la République française; en foi de quoi j'ai signé et fait apposer le sceau desdites archives.

A Paris, le 2 frimaire, an 4 de la République française, une et indivisible.

Le Représentant du peuple, Commissaire aux archives, remplaçant en cette qualité l'Archiviste absent.

P. C. L. BAUDIN.

667

Le Directoire exécutif ordonne que la Liste qui précède sera imprimée, puis envoyée au Ministre de la Justice, pour être publiée dans la forme ordinaire.

Fait en Directoire, le cinq frimaire, l'an 4 de la République française, une et indivisible.

Pour Expédition conforme :

Président.

Par le Directoire Exécutif,

Le Secrétaire-Général,

DE L'IMPRIMERIE DU DIRECTOIRE EXÉCUTIF.